



Semoy randonnée - Programme du 1er semestre 2019

L'association SEMOY RANDONNÉE vous invite à rejoindre notre groupe et est heureuse de vous proposer de nouvelles randonnées pour tous les niveaux et tous les goûts.

Membres du bureau à contacter

Geneviève	BAUCHET	Présidente	02.38.86.77.51	gb.monnerie@orange.fr
Hélène	LANGLAIS	Vice Présidente	02.38.56.60.67	
Claudine	PETREL	Secrétaire	02.38.61.79.30	clo.petrel@hotmail.fr
Anne-Marie	LEROY	Secrétaire adjointe	02.38.61.08.15	miam50@orange.fr
Annie	SPURIUS	Trésorière	09.53.03.08.51	spurius.annie@free.fr
Christiane	GIRAULT	Trésorière Adjointe	06.61.15.46.26	

DOCUMENTALISTE:

Jeanine ASSELINEAU responsable des cartes, topo guides et des tracés de randonnées (02.38.84.30.66)

RAPPELS pour les différentes randonnées

Le dimanche, les rendez-vous pour randonner sont sur le parking du Centre Culturel de SEMOY à 7 h 45 pour les sorties du matin ou de la journée et à 13 h 30 pour celles de l'après-midi.

Le jeudi matin, une randonnée en forêt (8km, environ 2 heures).

Rendez-vous à 9 heures en centre bourg, parking du Champ Prieur (à côté de l'ancien cimetière).

Le vendredi matin, une randonnée d'environ 2h45 de 10 à 12 km vous fera parcourir les chemins de Semoy, de la forêt, ou des bords de Loire sans aucune préparation au préalable. Rendez-vous à 9 heures en centre bourg, parking du Champ Prieur (à côté de l'ancien cimetière).

En ce qui concerne le covoiturage des randonnées à la journée (50kms aller/retour) le CA a décidé que le chauffeur serait indemnisé à la hauteur de 1,50€ par les personnes présentes dans le véhicule.

CERTIFICAT MEDICAL année 2019

Nous vous rappelons que le certificat de non contre-indication à la pratique des randonnées est obligatoire pour : tout nouvel adhérent, tous les 3 ans pour les autres adhérents. Si vous ne l'avez pas encore fourni, merci de penser à en faire la demande lors de votre prochaine visite chez votre médecin pour l'année 2019.

RANDONNEE A LA JOURNEE

Nous vous informons qu'il est éventuellement possible d'effectuer un petit circuit et de se retrouver au déjeuner. En conséquence, il vous appartient de vous mettre en rapport suffisamment tôt avec les organisateurs qui étudieront votre demande et suivant le nombre de personnes intéressées, les possibilités de raccourci sur le circuit.

EXPOSITION PHOTOS lors de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2019 :

Cette année les photos feront l'objet d'une éventuelle exposition, mais sans concours et seront à déposer avant le départ de la randonnée.